

Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines,
de l'Aménagement du Territoire et de la Population

SECRETARIAT GENERAL

L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DE
RESILIENCE URBAINE DE BAMAKO PRUBA

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi



Bulletin d'information du PRUBA - N°01 Nov-Déc. 2024



OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PRUBA

Améliorer l'accès aux services de gestion des déchets urbains, d'assainissement et d'approvisionnement en eau, Accroître la résilience aux inondations dans certaines zones vulnérables du District de Bamako et des communes voisines ciblées, et Renforcer les capacités de gestion urbaine.



Financement Banque mondiale

Bulletin du Projet de Résilience urbaine de Bamako

Sommaire

Mot du Coordinateur	Page 3
Présentation du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA)	Page 4
Cadre institutionnel du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA)	Page 5
3ème Comité de Pilotage du Projet de Résilience urbaine de Bamako	Page 6
Mise en œuvre du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA) : Travaux confortatifs du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Noumoubougou	Page 7
Mise en œuvre du PAR à Noumoubougou, le village équipé de 20 lampadaires solaires	Page 8
Nettoyage des points noirs du District de Bamako : 23 points noirs nettoyés et 32 022 m3 de déchets enlevés	Page 9
Nettoyage des points noirs du District de Bamako : des exemples à suivre	Page 10
Curage des collecteurs à Bamako - Reportage Photos	Page 11

Bulletin d'information sur les activités du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA)

Directeur de la Publication : Babadian DIAKITE, Coordinateur du Projet

Rédacteur en Chef : Aly Badra KOITA, Spécialiste en Communication et Engagement citoyen

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Babadian DIAKITE, Coordinateur du Projet

Abdoulaye Bocar TOURE, Gestionnaire financier

Alpha Oumar LY, Auditeur interne

Kassim KONATE, Spécialiste en Suivi évaluation

Mohamed Issa Ag HAMAHADI, Spécialiste en Passation des marchés

Abdoul Karim MACALOU, Spécialiste en Sauvegarde environnementale

Cheicknè MANGASSOUBA, Spécialiste en Sauvegarde sociale

Aly Badra KOÏTA, Spécialiste en Communication et Engagement citoyen

Amadou CAMARA, Spécialiste en Génie sanitaire

Saouti N'DIAYE, Spécialiste en infrastructures

Salim CAMARA, Spécialiste en Développement urbain

**Adresse : Dar es Salam, Rue 565, Immeuble de la DNUH, 2ème Etage, Aile Gauche,
Tél : (00223) 20 23 66 23, Email : secretariat@prubamali.org, Site web : www.prubamali.org**

Mot du Coordinateur



Babadian DIAKITE,
Coordinateur du PRUBA

Si le PRUBA n'existait pas, il faudrait certainement l'inventer ! Qu'il nous soit permis d'expliquer pourquoi nous affirmons cela avec une telle force de conviction ! La Banque mondiale, en rapport avec le Ministère en charge de l'Urbanisme et les Départements techniques concernés, a conduit une étude sur le secteur urbain à Bamako, la tentaculaire capitale malienne. Le rapport de cette étude analytique, « Bamako, un moteur de croissance et de prestation de services », qui a été présenté en février 2019, a en substance surligné le fait que la ville des trois caïmans peut s'enorgueillir de figurer parmi les capitales ayant le triple statut suivant : à la fois vitrine politique, cœur battant commercial et locomotive industrielle du pays. Dès lors, poursuit ledit rapport, Bamako, étant le creuset d'autant d'atouts, peut devenir une destination majeure en Afrique de l'ouest. Pour cela, conclut le document, la capitale malienne doit se donner le coup de lifting nécessaire afin de rivaliser de charme et de dynamisme avec d'autres mégapoles du continent. Porté par cette volonté de faire de Bamako une plaque tournante économique sous-régionale, le gouvernement de la République du Mali ne s'est guère accordé

de répit dans la mise en œuvre de son ambitieuse Politique de la Ville intitulée « Projets et Programmes de Développement urbain ». Dans le prolongement de cette démarche qui vise l'amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain, notamment à Bamako, le Mali a décidé de placer plus haut la barre de ses ambitions. C'est ainsi que par le truchement du Ministère en charge de l'Urbanisme, l'Etat malien a demandé et obtenu l'appui technique et financier de la Banque mondiale afin de donner vie à un nouveau projet dénommé « Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA) ». Le 08 juin 2023, la mise en vigueur du PRUBA a été officiellement donné.

Le Projet, qui porte sur ses ailes la promesse d'un Bamako au visage plus séduisant, est ainsi lancé pour une durée de 6 ans. La mise en œuvre du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA) intervient dans le cadre de l'amélioration de l'offre de services urbains et l'approfondissement continu de la décentralisation avec des collectivités territoriales aux compétences accrues mais aux capacités administratives, techniques et financières relativement faibles. Le Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA) vise, comme objectif de développement du Projet (ODP), à améliorer l'accès aux services de gestion des déchets, d'assainissement et d'approvisionnement en eau en milieu urbain, accroître la résilience aux inondations dans certaines zones vulnérables du District de Bamako et dans certaines communes voisines ciblées, et renforcer les capacités en matière de gestion urbaine. Le Projet, dans sa mise en œuvre, veillera également à la réduction des risques sanitaires, environnementaux et climatiques, et à l'augmentation de la résilience aux inondations dans les zones cibles vulnérables. Il créera également des opportunités d'emplois pour les jeunes et les femmes. Le Projet investira dans des infrastructures majeures en matière d'Assainissement et d'Accroissement, d'eau potable et de la résilience urbaine. On peut citer, entre autres, la requalification du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Noumoubougou, la réalisation d'une nouvelle décharge pour la rive droite de Bamako, la réalisation de vingt-cinq (25) points de transfert de déchets solides, la construction de deux stations de traitement de boues de vidange, l'aménagement de trois collecteurs (à Banconi, Daoudabougou - Niamakoro et Missabougou) et des infrastructures d'amélioration de trois quartiers vulnérables (Banconi, Daoudabougou et Niamakoro).

En outre, le Projet, à travers l'activation du CERC (Intervention d'Urgence Contingente/Contingent Emergency Response Component), est engagé dans des activités intenses et diverses pour apporter un appui aux victimes des inondations intervenues pendant l'année 2024 dans la capitale et la quasi-totalité du pays. La mise en œuvre du CERC permettra des acquisitions en vivres et non-vivres, en médicaments et vaccins et autres logistiques. Le CERC renforcera également les actions des plus hautes autorités du pays, qui n'ont ménagé aucun effort pour faire face à la réponse d'urgence aux conséquences des inondations et autres catastrophes naturelles. Le Projet, évidemment, suscite un immense espoir chez les millions de personnes qui habitent le Grand-Bamako. En effet, les remontées d'informations qui parviennent régulièrement à l'Unité de Coordination du PRUBA (UC- PRUBA), attestent fréquemment de l'engouement que les populations bamakoises nourrissent pour le Projet. Justement ! Parce que ces citoyens, ces concitoyens, ont à cœur de voir leur cadre de vie devenir meilleur, l'équipe de coordination du Projet se sent investie d'une mission de la plus haute importance. Une mission qu'elle remplira jusqu'au bout avec le professionnalisme le plus aigu et l'énergie la plus intense afin de rendre les Bamakois fiers de leur cité. Tout en vous souhaitant une bonne lecture, nous vous donnons déjà rendez-vous pour le prochain numéro.

Présentation du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA)



Le Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA) est une initiative du Gouvernement de la République du Mali, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Le Projet, dont l'approbation a été faite le 30 novembre 2022 par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale et dont l'accord de financement a été signé le 12 décembre 2022, intervient pour améliorer les conditions de vie des populations de la capitale malienne et de ses communes environnantes, à travers une meilleure gestion des déchets solides et liquides, un approvisionnement en eau

potable des quartiers périphériques et la construction d'infrastructures socioéconomiques résilientes. Le Projet vise également à accroître la résilience aux inondations dans certaines zones vulnérables du District de Bamako et des communes voisines ciblées, et à renforcer les capacités de gestion urbaine. Le Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA) intervient dans le District de Bamako et 18 communes voisines qui sont les premiers bénéficiaires du projet. La durée de mise en œuvre du Projet est de 6 ans.

Le projet comprend six composantes qui sont les suivantes : (I) **Composante 1** : Amélioration de la gestion des déchets solides; (II) **Composante 2** : Amélioration de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EPHA) ; (III) **Composante 3** : Investissements dans des infrastructures résilientes ; (IV) **Composante 4** : Renforcement des capacités institutionnelles; (V) **Composante 5** : Gestion et Coordination du Projet ; (VI) **Composante 6** : Composante riposte en cas d'urgence.

Les principales activités menées ou à mener par le Projet :

Il s'agit de : (I) La requalification du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Noumoubougou qui vise à doter Bamako et sa banlieue d'une infrastructure adaptée pour l'amélioration de la gestion des déchets solides. Cela permettra un stockage des déchets ultimes après valorisation et ou recyclage. Les travaux prévus permettront aussi de maîtriser les nuisances auxquelles sont confrontées actuellement les populations riveraines de la décharge. En fin, le Grand Bamako sera doté d'une capacité de traitement des déchets sur 20 ans ; (II) Les Travaux de nettoyage de déchets dans le District de Bamako et la fourniture des caissons et rampes d'accès à ordures après les opérations de nettoyage des points noirs ; (III) La Construction de deux stations de traitement des boues de vidanges avec aménagement des voies d'accès, sur le site de la zone aéroportuaire et de Tienfala ; (IV) La Construction d'un nouveau site de traitement des décharges sur la rive droite à Mountougoula, pour réduire les coûts de transport pour les communes situées au Sud du fleuve Niger ; (V) La construction de 800 latrines et installations de kits de lavage des mains dans des écoles publiques et les centres de santé ; (vi) La construction de 20 000 latrines domestiques ciblant les ménages situés à proximité des établissements sélectionnés et les bassins versants d'intervention du projet ; (VII) Les vastes campagnes de communication et de sensibilisation pour le changement de comportement des groupes cibles concernés ; (VIII) Travaux de curages des collecteurs et caniveaux dans le District de Bamako ; (IX) L' Aménagement des trois collecteurs naturels (Koflatiè, Banconi, Missabougou) pour une meilleure gestion des inondations dans le District de Bamako; (X) L'amélioration du cadre de vie et atténuation des impacts de l'inondation à travers l'aménagement d'espaces publics dans les quartiers de Niamakoro, Daoudabougou et Banconi; (XI) Mise en place d'une plate-forme numérique au service de la gestion urbaine efficace ; (XII) Dotation du District de Bamako d'un schéma directeur d'urbanisme et des plans d'urbanisme sectoriels (PUS) ; (XIII) Appui des collectivités de Bamako.

Cadre institutionnel du Projet de Résilience urbaine de Bamako PRUBA

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Résilience urbaine de Bamako, un cadre institutionnel a été mis en place. Ce cadre institutionnel implique l'ensemble des parties prenantes dans la mise en œuvre du Projet. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (MUHDATP) est responsable de la coordination générale du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA) en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD) et le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD).



Le décret N°0323 / PM-RM du 24 mai 2023 fixe le cadre institutionnel du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA). Ce cadre institutionnel du Projet comprend : (I) un Comité de Pilotage du Projet ; (II) un Comité technique et de Suivi du Projet ; (III) une Unité de Coordination du Projet. Ces organes sont sous la tutelle du Ministre chargé de l'Urbanisme.

Présentation du Comité de Pilotage du Projet (CPP) : Le Comité de Pilotage du Projet (CPP) a pour mission d'orienter, de coordonner d'évaluer l'ensemble des actions du Projet. Il donne les orientations requises pour la mise en œuvre du Projet, approuve les Plans de Travail et le Budget Annuel (PTBA) produits par l'Unité de Coordination du Projet. En outre, il examine et approuve les rapports de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités du Projet et du bilan de la période écoulée. Le CPP est présidé par le ministre en charge de l'Urbanisme. Il comporte une dizaine de membres. Sur convocation de son Président, le CPP se réunit en session ordinaire une fois par an mais aussi à chaque fois que de besoin.

Présentation du Comité technique et de Suivi du Projet (CTSP) : Le Comité Technique et de Suivi du Projet (CTSP) a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution des décisions du Comité de Pilotage du Projet. Il a aussi la responsabilité de superviser les activités de l'Unité de Coordination du Projet. Il propose à partir des orientations prioritaires retenues par le CPP, les programmes prioritaires d'investissements, de communication et de renforcement des capacités institutionnelles constituant la base conceptuelle du Projet en y incluant toutes les interventions des partenaires techniques et financiers susceptibles d'appuyer le processus. Il veille à la bonne application des décisions et recommandations adoptées par le CPP. Il est présidé par le Secrétaire général du Ministère en Charge de l'Urbanisme et se réunit une fois par trimestre et en cas de besoin, sur convocation de son Président ou sur instruction du Président du Comité de Pilotage.

Présentation de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) : L'Unité de Coordination du Projet assure la coordination des activités de mise en œuvre du Projet. Elle est chargée d'animer et d'impulser, en relation avec les services techniques impliqués, les activités de mise en œuvre du Projet. Elle assure la bonne exécution des activités du PTBA et la gestion administrative et financière du Projet. Elle prépare les réunions du CPP et du CTSP, ainsi que les rapports périodiques requis sur l'exécution physique et financière des activités du Projet. L'UCP est dirigée par un Coordinateur nommé par arrêté du ministre Chargé de l'Urbanisme. Outre le Coordinateur, l'UCP comprend les spécialistes en Gestion financière, en Passation des Marchés, en Suivi-Evaluation, en Infrastructures, en Sauvegarde environnementale, en Développement social, en Communication et Engagement citoyen, en Audit Interne, deux Comptables, des assistants et un personnel d'appui.

3ème Comité de Pilotage du Projet de Résilience urbaine de Bamako

La troisième session du Comité de Pilotage du Projet (CPP), deuxième de l'année 2024, s'est tenue le jeudi 28 novembre 2024, dans la salle de réunion du siège du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA), sis à Dar es Salam, immeuble de la DNUH, sous la Présidence de Monsieur Imirane Abdoulaye TOURE, Ministre de l'Urbanisme de l'Habitat, des Domaines de l'Aménagement du Territoire et la Population.



Les travaux de la session s'inscrivent dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre des activités de l'année 2024, notamment le Plan de Travail et du Budget Annuel 2024, la présentation et la validation du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2025, la présentation du plan de décaissement 2025, la présentation de la charte et du plan de l'audit interne.

Le Comité de Pilotage du Projet CPP, est en effet, l'organe de décision du Projet, et a pour mission d'orienter, de coordonner et d'évaluer l'ensemble des actions du Projet. Ce comité est présidé par le Ministre en Charge de l'Urbanisme.

Dans la mise en œuvre du projet, l'année 2024 a été marquée par des difficultés qui n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés sur les décaissements. Il s'agit entre autres de la signature tardive des conventions des agences retenues pour la maîtrise d'ouvrage déléguée, des difficultés d'approbation du plan de passation de marchés et des questions de sauvegardes environnementale et sociale préalables à la réalisation de certaines activités.

Le projet a pu, malgré ces difficultés, réussir certaines actions phares notamment le nettoyage des points noirs dans le District de Bamako (32 022 m³ sur 138828 m³ de déchets solides ont

été évacués) et l'exécution d'un vaste programme de curage de plus de 208 000 km de caniveaux et de 59 070 km de collecteurs, sans compter la réalisation de plusieurs études techniques.

Le Coordinateur du Projet M. Babadian DIAKITE, après avoir fait le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations sur le PTBA 2024, a présenté le PTBA 2025 dont le coût global des activités prévues est estimé à 56 347 600 000 FCFA. Ce montant prendra en compte la mise en œuvre du Contingent Emergency Response Component (CERC).

En effet, l'intervention d'urgence contingente (CERC) du PRUBA a été activée après une requête du Ministère de l'Economie et des Finances auprès de la Banque mondiale, suite aux dégâts occasionnés par les inondations catastrophiques ayant conduit le Gouvernement de la République du Mali à déclarer l'état de catastrophe nationale.

Suite aux débats et questions et réponses, des recommandations ont été faites par les membres du CPP à savoir, la diligence, au titre de l'année 2025, dans la réalisation des activités des agences de mise en œuvre et dans la résolution des problèmes fonciers et la possibilité de mise à disposition de nouveaux sites dans la construction d'infrastructures résilientes.

Mise en œuvre du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA) : Travaux confortatifs du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Noumoubougou



Le Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Noumoubougou, est situé à environ 35 km de Bamako dans la Commune rurale de Tienfala. Pour permettre une amélioration de la gestion des déchets solides à travers le développement d'infrastructures de gestion des déchets solides et l'amélioration de la performance des services de gestion des déchets, le Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA) a entrepris des travaux confortatifs du CET de Noumoubougou qui constitue une décharge finale. Il s'agit de la modernisation de la cellule existante (Cellule A) et la construction d'une nouvelle cellule.

Ces travaux comportent des travaux de sécurisation du site (portails et mur de clôture), la réhabilitation de la voie au CET, la réhabilitation de la voie interne pour un accès facile des camions à la cellule, la réhabilitation de la voie d'accès au casier A.

Ils font suite aux études techniques et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion environnement et sociale et une série d'échanges avec les populations, les autorités administratives, les autorités communales, les associations de jeunes et de femmes.

Au terme des travaux de réaménagement de la décharge de Noumoubougou, le Grand Bamako (la Capitale et les communes rurales voisines) disposera d'une infrastructure d'une capacité de traitement de déchets sur 20 ans. Le site est d'une superficie de 50 hectares qui dispose également d'un bassin permettant de stocker et évaporer l'eau de lixivats.

Les travaux sont réalisés par la Cellule des Travaux Routiers d'Urgence (CETRU) avec l'Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructure et Equipements Ruraux (AGETIER) en Maître d'Ouvrage délégué.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale et conformément aux doléances des populations lors de rencontres, en plus de la pulvérisations, 2000 moustiquaires ont été distribuées, 70 lampadaires solaires sont en cours d'installation dont 20 pour le village de Noumoubougou et 50 le long de la voie d'accès et à l'intérieur de la décharge.

Mise en œuvre des mesures d'accompagnement préalables à l'intervention sur le CET de Noumoubougou : le village équipé de 20 lampadaires solaires, et 2 000 moustiquaires distribuées

Noumoubougou, la ville lumière : témoignage d'un habitant

« Je me nomme **Konimba** du village de Noumoubougou. J'ai eu la chance de bénéficier d'un lampadaire solaire installé juste devant ma porte. Cela a changé positivement la vie dans la famille car cela m'offre un confort d'éclairage dans la cour, la quasitotalité de la cour étant éclairée. La rue est également très bien éclairée et les passants ne risquent plus de trébucher la nuit.

Les villageois appréhendent mieux les activités nocturnes et se sentent en sécurité. Les déplacements sont faits plus aisément la nuit. Les enfants sont plus épanouis avec les jeux nocturnes et ont la possibilité d'apprendre leurs leçons scolaires. Quant aux filles, elles peuvent continuer à se tresser même pendant la nuit. Désormais les nuits sont très bien éclairées, Noumoubougou est devenue une ville lumière. En plus j'ai aussi la chance d'avoir la nouvelle route goudronnée qui passe juste derrière ma maison. Je ne peux que remercier le Projet, et souhaiter un bon succès dans la suite des activités à savoir principalement l'aménagement de la décharge. Cela va nous éviter beaucoup de nuisance : mauvaises odeurs, mouches, moustiques et autres bestioles. »



Distribution de 2 000 moustiquaires

En prélude aux travaux du CET de Noumoubougou, plusieurs séances d'échanges, de sensibilisation et d'information ont été effectuées avec les populations riveraines, les autorités locales et administratives, les associations et organisations, les services techniques de Noumoubougou et Tienfala. Les populations riveraines ont exprimé quelques doléances à savoir la pulvérisation intra domiciliaires, l'électrification par des lampadaires solaires de la route d'accès à la décharge, le soutien aux associations de jeunes et de femmes ainsi que l'appui du CSCOM en médicaments et matériels, l'utilisation de la main d'œuvre locale dans les travaux du CET, mais également la dotation en moustiquaires pour se protéger des moustiques afin de minimiser les risques de transmission du paludisme. C'est ainsi que 2 000 (deux mille) moustiquaires ont été distribuées gracieusement aux populations de Noumoubougou, Tienfala, Djinconi, Fougadougou, Mananbougou.



La cérémonie s'est déroulée le 8 novembre 2024 à la Mairie de Tienfala. Mme Dolo Aïssata de Tienfala manifeste une joie immense après avoir reçu sa moustiquaire: « Le Projet a effectué des pulvérisations des ordures, cela a diminué les odeurs, les mouches et les moustiques, mais il est impossible de dormir sans moustiquaire. Et je suis vraiment contente d'avoir bénéficié de moustiquaires qui contribuent à protéger les enfants, les femmes enceintes des piqûres de moustiques et autres insectes. Ainsi serons-nous protégés contre le paludisme et aurons-nous des nuits de sommeil tranquilles. »



Nettoyage des points noirs du District de Bamako : 23 points noirs nettoyés et 32 022 m3 de déchets enlevés



Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire, le Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA) a procédé à l'évacuation de 32 022 m3 de déchets solides. Ces opérations de nettoyage des points noirs dans le District de Bamako ont commencé en début du mois d'octobre 2024. Au total, 23 points noirs ont été totalement nettoyés à travers le District et les déchets évacués vers le CET de Noumoubougou. Dans la Commune I, 8 points noirs ont été concernés par l'opération : 4 points noirs à Korofina Sud, 2 points noirs au Bankoni, 2 points noirs à Sotuba. Pour la Commune II, au total 7 points noirs ont été nettoyés à savoir 3 points noirs au quartier TSF, 1 point noir à Bagadadji, 1 point noir à Quinzambougou, 1 point noir à Médina-Coura. Quatre points noirs ont été nettoyés en Commune III du District de Bamako (les points noirs de Sogonafing, Koulouba, Ouolofobougou et Samé). C'est le point noir de Sébéninkoro marché, dans la Commune IV qui a bénéficié des opérations de nettoyage. Enfin, pour la Commune VI du District, 3 points noirs ont été concernés par les opérations. Il s'agit des points noirs de Missabougou, Sogoniko et de Niamakoro. Les quantités enlevées sont les suivantes : 40 005 m3 pour la Commune VI avec l'entreprise LAHIDOU, 40 315 m3 sur les sites de la Commune II avec l'entreprise MACROWASTE, et 41 505 m3 de déchets solides nettoyés sur les sites des CI, CIII et CIV du District de Bamako par l'entreprise CCB SAS. Les sites nettoyés seront aménagés avec des plateformes et caissons (2 à 3 caissons par site). Le nettoyage des autres sites restants (15 sites) démarreront après l'approbation du PRMS par la Banque mondiale. Au total, il est attendu l'évacuation de 138 882 m3 de déchets sur l'ensemble des 38 sites.



Nettoyage des points noirs du District de Bamako : des exemples à suivre

Cas du marché de Missabougou :

Missabougou est un quartier de Bamako, connu pour avoir défrayé la chronique plusieurs fois suite aux inondations qui y ont parfois causé des dégâts énormes. A chaque pluie diluvienne, ce quartier est particulièrement touché, avec plusieurs centaines de ménages, des magasins, des ateliers et des rues inondés, rendant les déplacements difficiles. La situation est particulièrement inquiétante au niveau du marché de Missabougou, aggravée par la présence d'un dépôt anarchique d'ordures produites par le marché. Plusieurs fois dégagé, le



dépôt anarchique de Missabougou-marché s'est toujours vite reconstitué. A la faveur de la grande campagne de nettoyage du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA), dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire, le point noir de Missabougou-Marché a été entièrement évacué. « Nous saluons cette grande action du Projet qui a permis d'assainir le marché de Missabougou, et tous les membres de l'Association Musow ka Lafiaton sont heureux et nous entendons apporter notre contribution » nous confie Fatim T, présidente de l'association. En effet, les femmes du marché ont décidé de s'organiser pour que ce dépôt soit désormais un mauvais souvenir. Leur mot d'ordre : éviter la réinstallation des ordures. Cet appropriation faite par les bénéficiaires du marché de Missabougou est un exemple à saluer. Chaque membre participe selon ses moyens, parfois avec des sommes modiques. Ils ont réussi à sécuriser le site par une clôture de fortune (des tôles et des tiges de bois). « Aujourd'hui, le marché est plus assaini, et après nettoyage les gens viennent avec les ordures qui sont déposées dans l'enclos. Notre plus grand souci reste l'enlèvement régulier des ordures stockés. Nous n'avons pas beaucoup de moyens, mais avec la volonté, l'engagement et surtout la cohésion, au sein de l'Association tout est possible » selon Fatoumata la présidente.



Cas de Sotuba :

Difficile de croire que cet endroit si pittoresque et magnifique était auparavant un dépotoir anarchique d'ordures situé à Sotuba, quartier huppé de Bamako, et jouxtant le siège de l'Institut d'Economie Rurale, une organisation de recherche agricole de renommée, qui est une fierté nationale. « Les gens venaient de loin pour y déposer des ordures, nuitamment, et souvent des charognes d'animaux (moutons, chiens, et même une fois un cheval) parfois en état de décomposition avancée. Les odeurs nauséabondes, les mouches, moustiques, souris et rats rendaient l'atmosphère infernale et délétère et la vie presque impossible dans les

alentours qui se trouvent en face du dépotoir » nous confie M. TRAORE.

Après le nettoyage du point noir, Monsieur TRAORE, l'un des riverains et Monsieur THERA paysagiste ont décidé de s'investir pour éviter que l'endroit ne soit de nouveau envahi par les ordures. Ils ont aménagé un petit espace vert, une initiative qui est aujourd'hui un exemple à suivre. « Si chacun balaie proprement la devanture de sa concession, la ville de Bamako sera propre », tel est le leitmotiv de M. TRAORE. TRAORE a pour ambition de faire de cet îlot de verdure, un endroit paradisiaque où les marcheurs, et autres pourront venir se détendre les après-midis et tôt le matin. Pour cela il compte y installer des bancs publics et dans l'avenir, si les moyens suivent des panneaux d'éclairage public pour permettre aux passants de faire un break, le temps de respirer un air pur, et profiter du microclimat créé par la propreté et l'arrosage régulier du parterre. M. TRAORE nous indique que tout cela n'est pas aussi facile car il peine à convaincre l'entourage et les voisins de participer à cette œuvre d'assainissement afin d'améliorer l'environnement.

CURAGE DES COLLECTEURS A BAMAKO - REPORTAGE PHOTOS



**Un programme de curage de 208 648 km de Caniveaux,
59 070 km de Collecteurs dans le District de Bamako**



Projet de Résilience urbaine de Bamako

Pour améliorer les conditions de vie des populations de la capitale malienne à travers une meilleure gestion des déchets solides et liquides, un approvisionnement en eau potable des quartiers périphériques et la construction d'infrastructures socioéconomiques résilientes.

Bulletin d'information du PRUBA N°1 Novembre - Décembre 2024

Partenaires de mise en œuvre

**AGETIER, AGETIPE, SOMAPEP, ANGESEM, DNUH, DNACPN
MAIRIE CENTRALE DU DISTRICT, MAIRIES DES COMMUNES
URBAINES DE BAMAKO, MAIRIES DES COMMUNES RURALES
DE TIENFALA, NGABAKORO DROIT, KALABANCORO,
MOUNTOUGOULA**



**LA BANQUE
MONDIALE**

Financement Banque mondiale

Bulletin du Projet de Résilience urbaine de Bamako